



COOPERATION HUMANITAIRE LUXEMBOURG asbl (O.N.G.)

CCP IBAN LU05 1111 1340 4083 0000

13A, avenue Guillaume L-1651 Luxembourg

e-mail: fprum@pt.lu

www.sosbahini.org

Chers amis et donateurs,

L'année 2015 nous a tous marqués en raison des tremblements de terre du mois mars qui ont dévasté une partie importante du centre du Népal.

La région de Pokhara a heureusement été épargnée, les dégâts sont plutôt minimes et peu de blessés ont été recensés. Notre Eco village est resté totalement épargné et nous n'avons eu à déplorer aucune victime parmi nos bénéficiaires à Pokhara.

Notre centre d'accueil FRESH NEPAL, qui accueille une vingtaine de jeunes filles et de garçons à Katmandou, a également miraculeusement été épargné; aucune victime parmi les enfants, qui étaient tous au centre au moment de la grande secousse, n'a été déplorée et seuls des dégâts matériels légers ont été constatés.

Comme annoncé dans un bulletin paru fin mars/début avril, CHL et ses partenaires à Pokhara, SOS-Bahini et Bahini Foundation, se sont vite organisés pour voler au secours des villages sinistrés les plus proches situés dans la région de Gorkha, endroit devenu entre-temps réputé. Grâce à un budget d'urgence mis à disposition par nos partenaires, des camions chargés de nourriture, d'eau, de tentes et de couvertures ont été acheminés dans les jours qui ont suivi le premier grand séisme.

L'appel à la solidarité lancé par CHL à ses donateurs réguliers a connu un grand succès et nous avons eu la grande chance de récolter quelque 80.000.- € qui représente une somme très importante pour une organisation de notre taille opérant à Luxembourg et gérée exclusivement par des bénévoles. Plus loin dans ce rapport, il sera question de l'avancement de ce projet.

I. Les activités de CHL aux Philippines :

1. Le partenariat avec les associations Cameleon :

Notre partenariat avec l'association Caméléon-France et Cameleon-Philippines s'est intensifié au cours des dernières années grâce notamment aux liens avec la coopérante de CHL à Iloilo, Sabine Pirrovani, qui assume conjointement la responsabilité de directrice du Centre Cameleon et la création du « comité international » de Cameleon, un groupe de réflexion composé des représentants des associations des Philippines, de

France, de Suisse et de Luxembourg et qui s'est réuni pour la première fois à Paris en septembre 2015.



Notre support actuel des activités de Cameleon aux Philippines s'intègre dans le deuxième projet de cofinancement conclu pour les années 2013-2017, dont l'impact financier est le suivant:

PLAN DE FINANCEMENT (€)						
Institutions	TOTAL	2013	2014	2015	2016	2017
Gouvernement luxembourgeois	1.009.016	224.114	194.060	187.214	195.205	208.423
Part des ONG :						
a) Coopération Humanitaire Luxembourg	324.110	51.659	67.030	63.607	67.602	74.211
b) Chameleon Philippines	120.000		30.000	30.000	30.000	30.000
c) LRC	60.398	60.398				
Autres investisseurs						
Total des fonds :	1.513.525	336.171	219.090	280.821	292.807	312.634

Comme plus amplement décrit dans notre rapport d'activités de 2012, la quasi-totalité des frais de fonctionnement des deux centres Cameleon à Passi, qui hébergent quelque 60-70 jeunes filles, est financée à travers notre partenariat et surtout grâce au soutien décisif de l'Etat Luxembourgeois qui cofinance le projet à hauteur des 2/3.

L'équipe locale est dirigée par la directrice de Cameleon-Philippines, Sabine Pirrovani qui a également le statut de coopérante de CHL.

Tous les deux ans en moyenne, je me rends à Passi et à Iloilo et vous livre, à travers les photos prises sur place, quelques aspects de la vie locale.



A. Le nouveau projet de construction d'un Centre Cameleon à Negros:

Lors de la réunion du comité international à Paris de septembre, la nécessité de construire un troisième centre Cameleon aux Philippines, et plus précisément à Negros, a été évoquée. En effet, au cours des dernières années, les centres 1 et 2 à Passi, qui accueillent jusqu'à un tiers des bénéficiaires de l'Ile de Negros, ont vu leur capacité d'accueil arriver à saturation.



Le partenaire philippin venant d'approuver l'idée de la construction du nouveau centre, les partenaires européens étudient en ce moment sa faisabilité en termes financiers. Il est

prématuré pour vous en parler davantage, mais nous pouvons déjà avancer que le coût de sa réalisation sera de l'ordre de 400-500.000.- € et qu'un cofinancement du Ministère de la Coopération sera indispensable. Le dossier est en phase de préparation (recherche d'un terrain adéquat, plan d'architecte avec évaluation du coût de la construction etc.) et nous avons prévu de nous adresser au Ministère courant du premier trimestre 2016. La réalisation du projet s'étalera sur 2 à 3 années.

B. Le nouveau projet d'assistance de jeunes filles victimes d'abus sexuels:

Lors de mon dernier passage aux Philippines et, plus précisément aux centres Cameleon dans la province d'Iloilo sur l'île de Panay, Laurence Ligier (fondatrice et directrice de Cameleon France), Sabine Claudio (coopérante CHL et directrice de Cameleon Inc.), Ivana Tomic (ancienne coopérante de CHL ayant vécu 5 ans aux Phils., membre du conseil d'administration de Caméléon France et membre de CHL) et le soussigné ont constaté que malgré les efforts de nos équipes locales, l'encadrement et la préparation de nos jeunes bénéficiaires, victimes d'abus sexuels pour la très large majorité, lors des procès engagés contre leurs agresseurs restaient insuffisants.

L'idée de monter un projet d'assistance psychologique/juridique en faisant appel à de jeunes avocats bénévoles inscrits au Barreau de Luxembourg a été abordée avec les partenaires locaux.

Le rôle de ces avocats-bénévoles ne consistera pas à remplacer les avocats locaux mais à préparer et accompagner les jeunes filles, tant au niveau du suivi psychologique que juridique, durant les différentes étapes du procès.

Leur mission se résumerait ainsi:

- *mise en place de sessions de formations régulières sur différents thèmes pour les travailleurs sociaux par des juristes, avocats ou psychologues concernant:*
 - *les procédures judiciaires*
 - *la préparation aux audiences*
 - *le rôle de l'assistante sociale avant, pendant et après le procès*
 - *la coordination entre travailleurs sociaux et avocat*
 - *outils de suivi et d'actualisation des dossiers*
 - *le jugement, une étape cruciale dans le processus de réhabilitation de la victime. L'impunité nuit psychologiquement à la victime et encourage également la récurrence du pédophile*
 - *création de supports matériels faciles d'utilisation pour le suivi des dossiers des filles*
 - *les lois philippines de protection de l'enfance.*
- *mise en place de rapports mensuels sur le suivi des procédures avec conclusion et étapes à venir*
- *bilan/réunion/temps de parole concernant la question légale entre les travailleurs sociaux et la responsable en charge du programme de réhabilitation et de réinsertion*
- *mise en place d'un partenariat avec les écoles de droit à Iloilo pour fournir une assistance juridique continue et faire du conseil. Volontariat*
- *harmonisation des pratiques et stratégies pour la préparation aux audiences*

- pour les dossiers *PENDING*, relancer la police ou le National Bureau of Investigation. Actualiser la question des mandats d'arrêt
- diffusion du *Protocol for case Management of Child Victims of abuse, Neglect and Exploitation* crée par le Committee for the Special Protection of Children (CSPC), organisme gouvernemental spécialisé dans le domaine des droits de l'enfant
- interventions occasionnelles, jeux de rôle et théâtre pour les filles en procès. Objectif: les habituer à la prise de parole en public, renforcer leur confiance en soi.

CHL vient de s'adresser à la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg qui regroupe tous avocats inscrits au Barreau depuis moins de 10 ans pour sonder l'intérêt parmi ces jeunes juristes pour s'adonner à une telle mission de bénévolat.

Nous espérons un retour positif dans les semaines à venir pour ensuite présenter un dossier au MAE dans le but de pouvoir envoyer les premiers bénévoles sur le terrain courant de l'année prochaine.

Il s'entend que les retombées du projet ne seront pas exclusivement bénéfiques à nos jeunes victimes philippines mais que nous veillerons à ce que l'expérience devienne une étape inoubliable dans la carrière professionnelle des jeunes avocat(e)s bénévoles.

Il est d'ailleurs précisé qu'il n'est pas trop tard pour se porter candidat(e) et que les intéressé(e)s pourront se manifester par courriel à fprum@pt.lu.

2. Le partenariat avec LP4Y :

Après des années de coopération entre CHL et l'association LP4Y, le projet de construction du « Green Village » est enfin devenu une réalité avec la signature le 21 juillet 2015 du contrat de cofinancement avec le MAE.

Le « Green Village » est un éco-village, centre de formation et lieu de vie communautaire dédié à l'insertion professionnelle et sociale, qui accueille annuellement 80 jeunes de 17 à 24 ans en situation de grande précarité et frappés d'exclusions. Ces jeunes appartiennent à une communauté très pauvre de personnes expulsées des bidonvilles de Manille.





Bidonville des alentours

L'idée de la réalisation du Green Village remonte à quelques années déjà et de nombreux échanges ont été menés entre les divers partenaires. Il sera situé sur 2 hectares dans le Barangay Dayap, à Southville, un site de relogement forcé qui accueille aujourd'hui plus de 7000 familles expulsées des bidonvilles de Manille. Sa réalisation s'étendra sur 3 ans et son coût total sera approximativement de 450.000.- € dont les 2/3 seront pris en charge par l'Etat Luxembourgeois.



Bidonville des alentours

Des détails supplémentaires et un rapport photographique vous seront livrés au plus tard dans notre rapport d'activités de 2016.

Le projet Green Village a d'ailleurs été sélectionné avec 11 autres lauréats parmi 142 projets présentés par des ONG et associations lors des journées « La philanthropie, ça marche », édition 2015. Après avoir reçu, en début d'année 2015, l'accord de CHL pour sa présentation au cofinancement, le projet a été reconnu par le resource board constitué

autour de ce grand événement public qui a connu un vif succès. Nous en profitons pour remercier et féliciter les organisateurs.

II. Les activités de CHL au Népal :

1. L'aide à la reconstruction suite aux séismes de mars 2015 :

Pour cibler au mieux l'aide à la reconstruction, les responsables de CHL se sont réunis à plusieurs reprises au Ministère de la Coopération avec d'autres ONGs actives au Népal.

Face aux très nombreuses difficultés administratives au Népal de mener de manière indépendante un projet de reconstruction, le gouvernement essayant en effet d'avoir le plus grand contrôle possible sur l'aide internationale qui est considérable, nous avons décidé d'unir nos efforts avec ceux de PSF (Pharmaciens sans Frontières à Luxembourg). Les responsables de l'ONGD de la FNEL nous ont également approchés et confié un budget pour mener à bien et de manière plus ambitieuse notre projet commun.



En effet, PSF entretient un excellent rapport avec l'organisation TDH « Terre des Hommes » qui a des coordinateurs permanents au Népal. Nous nous sommes rapprochés de ces derniers pour définir le type exact de programme à mener et sa localisation. Pour rester fidèle à l'objet des 3 ONG menant ensemble cette aide, le projet sera calqué sur la santé, l'hygiène et l'éducation. Les bénéficiaires de cette aide seront les enfants victimes des tremblements de terre.

Je visiterai début décembre 2015, avec des responsables de TDH, divers sites dans la région du centre du Népal et nous avons l'intention de présenter un dossier de cofinancement en janvier 2016 au MAE.

2. Le projet FRESH NEPAL à Katmandou:

Dans notre rapport d'activités de 2014, il vous a été rapporté que CHL a conclu un partenariat avec une ONG à Katmandou « Fresh Nepal » qui avait déjà profité d'un soutien logistique sur plusieurs années de la part de deux jeunes Espagnols, Rocio Vasquez et Alejandro Rodriguez. J'ai visité le projet pour la première fois en novembre 2014 et ai été ravi de l'organisation du centre d'accueil gérée par Dev Tamata et son épouse.

Le couple a « adopté » une vingtaine de jeunes filles et de garçons et le centre fonctionne d'après le principe des « IFAP familles » créées par SOS-Bahini à Pokhara. Grâce au soutien de Rocio et Alejandro qui passent leurs congés à Katmandou, la structure fonctionne maintenant d'un point de vue administratif et financier d'après nos critères beaucoup plus rigoureux. Rien ne devrait ainsi s'opposer à ce que notre soutien initial de 3 ans se poursuive au-delà de l'échéance 2017.

Comme vous le constaterez à l'étude du tableau ci-dessous, le budget reste limité:

PLAN DE FINANCEMENT (€)				
Institutions	Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL
Part MAE	12.019	11.896	12.208	36.123
Part ONG luxembourgeoise agréée	4.000	4.000	4.000	12.000
Part autre ONG luxembourgeoise (s'il y en a)				
Part locale	2.010	1.948	2.104	6.062
Part luxembourgeoise (1+2+3+4)	18.029	17.844	18.312	54.185

3. La poursuite des activités principales à Pokhara CHL / SOS-BAHINI :

Dans notre rapport de l'année passée, nous vous avons décrit en détail le démarrage des activités à l'Eco-village. Le HUB côté Lac-side, qui hébergeait nos jeunes bénéficiaires depuis la création de SOS-Bahini, fait désormais partie des souvenirs. Nos jeunes filles ont emménagé dans un endroit nettement plus approprié, à l'abri des regards indiscrets en quasi-bordure de Pokhara.



Les installations sont idéales et particulièrement « modernes » pour un standard népalais et répondent surtout aux critères d'hygiène indispensables. Grâce à une économie de l'ordre de 60.000.- € et avec l'accord du Ministère nous avons réussi à construire trois maisons additionnelles pour nos IFAP-families, ce qui a permis le rapprochement d'une bonne vingtaine de nos jeunes bénéficiaires de l'Eco-village et de faire des économies sur nos dépenses de loyer.





Les programmes BTC (Training Center Jean Prum), CROSS ROAD HOUSE (centre d'accueil pour les filles de 16 ans et +), EDUCARE et IFAP FAMILIES se poursuivent comme dans le passé et à notre entière satisfaction.

Il en va de même du programme important du LIGHTHOUSE en faveur des populations particulièrement défavorisées des bidonvilles de Pokhara.



Afin d'éviter d'être trop exhaustif, je vous invite à découvrir les photos qui en témoignent.

III. Le suivi des actions de CHL à partir de Luxembourg :

1. Réunions:

Le conseil d'administration se réunit à la demande des administrateurs de manière spontanée la plupart du temps et chaque fois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle au mois de mai.

2. Assemblée Générale:

L'assemblée générale de clôture de l'exercice 2014 s'est tenue le 13 juillet 2015.

Les comptes établis par la fiduciaire CABEXCO et révisés par BDO Luxembourg ont été approuvés suite au rapport du trésorier.

Ils se présentent comme suit au 31 décembre 2014:

	EUR 31/12/2014	EUR 31/12/2013
DEPENSES DECAISSEES		
Dépenses pour projets	548 010,32	801 151,05
Autres frais de fonctionnement	9 101,24	2 594,16
Frais de personnel	59 333,55	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
autres intérêts et charges	4,75	6 988,16
Charges exceptionnelles	134,35	-
Excédent des recettes	180 072,71	-
	796 656,92	810 733,37
RECETTES ENCAISSEES		
Cotisations, legs, dons et subsides	725 947,24	740 721,75
Subvention d'exploitation	47 492,98	23 785,35
Autres intérêts et produits assimilés	23 216,70	2 037,33
Déficit des recettes	-	44 188,94
	796 656,92	810 733,37

3. Conseil d'administration:

Lors de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire du 13 juillet 2015, Pit Kayser a été admis comme nouveau membre du conseil d'administration.

François Krumlowsky, très actif pendant de nombreuses années, s'est retiré du conseil tout en restant membre de l'association. J'en profite pour le remercier encore une fois pour son énorme engagement surtout durant la période de nos convois humanitaires vers la Roumanie.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit : François Prum, Président, Gilbert Casoli, Trésorier, Pit Kayser, Secrétaire, Frank Labruier et Raymond Lindinger comme membres.

4. Coordonnées :

Adresse : 13A, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg

Tél : +352.45.07.321

Fax : +352.45.59.42

Email : fprum@pt.lu

Conscient que les rapports trop longs sont rarement lus par manque de temps, j'essaye chaque année de m'en tenir à l'essentiel et aux événements qui ont marqué l'année écoulée.

Je vous propose pour le surplus de consulter notre site web commun avec SOS-Bahini (www.sosbahini.org) qui vous renverra d'ailleurs aussi à divers clips vidéos.

Nos actions peuvent exclusivement être réalisées grâce à vos dons, raison pour laquelle je me permets une nouvelle fois de faire appel à votre générosité.

Luxembourg, novembre 2015

François PRUM

Si le total de vos dons à des ONG agréées est supérieur à 125.- € par an, vous pouvez les déduire fiscalement.

Compte bancaire de Coopération Humanitaire Luxembourg a.s.b.l.
Comptes Chèques Postaux : IBAN LU05 1111 1340 4083 0000